

RAPPORT N°176 DE SOS-TORTURE/BURUNDI PUBLIE LE 27 AVRIL 2019

Ce rapport de SOS-Torture/Burundi couvre la période du 20 au 27 avril 2019 concernant les cas de violations et atteintes aux droits de l'homme au Burundi.

Au moins cinq (5) personnes ont été assassinées au cours de la période dans différentes localités. Parmi les victimes figurent trois (3) militants de l'opposition : un membre du parti MSD abattu à Gihanga par des policiers et deux (2) membres du parti CNL violemment tabassés par des miliciens imbonerakure et qui ont succombé à leurs blessures à Muyinga. Une autre victime dont le corps a été découvert à Gitega n'a pas été identifiée.

Depuis quelques semaines, Sos-Torture/Burundi évoque en outre le passage à tabac et les détentions arbitraires des membres du parti d'opposition CNL. Au moins sept (7) militants de ce parti ont été la cible d'attaques et de détentions arbitraires au cours de cette période.

Le rapport évoque également le rançonnement et la terreur contre la population de la commune Kibago à Makamba.

1. Atteintes au droit à la vie et à l'intégrité physique.

- Des agents de la police ont abattu Martin Manirampa surnommé *Gangi* au centre de la commune Gihanga, province Bubanza (quelques kilomètres à l'ouest de Bujumbura) le 22 avril 2019 dans la soirée. Des proches rapportent que le jeune homme a reçu une balle dans la tête. Il serait victime de représailles après que des individus armés non identifiés aient attaqué à la grenade le poste de police de la commune Gihanga le même soir.

Sos-Torture/Burundi note une exécution sommaire d'un jeune homme non armé. Des proches rapportent en outre que M. Manirampa venait d'être libéré de prison, ayant bénéficié d'une mesure de grâce présidentielle. Aucun suspect de cette exécution n'a été appréhendé à ce jour. Sos-Torture/Burundi a aussi appris des proches que la victime était un membre du parti d'opposition MSD (Mouvement pour la Solidarité et la Démocratie) dont plusieurs militants ont

été victimes de répressions violentes dont des exécutions depuis le début de la crise en 2015.



Martin Manirampa (Gangi), militant du MSD abattu par des policiers à Gihanga

- Des individus non identifiés ont assassiné un homme dont le corps a été découvert dans une brousse sur la colline Rutegama, commune et province Gitega (centre du pays) le 23 avril 2019. Des témoins rapportent que la victime a reçu plusieurs coups au corps.

Sos-Torture/Burundi note que la victime n'a pas été identifiée par la population de la localité, ni par l'administration. La police de Gitega n'a identifié aucun suspect à ce jour.

- Des membres de la milice imbonerakure ont violemment tabassé Zacharie Nizigiyimana sur la colline Rukira, commune Butihinda, province Muyinga (nord du pays) le 21 avril 2019 dans la soirée. La victime, un membre actif du parti d'opposition CNL, a succombé à ses blessures le 23 avril 2019 alors qu'il était incarcéré au cachot de police de Butihinda. Des témoins rapportent que les miliciens imbonerakure ont attaqué deux (2) militants du CNL et ont commencé à les tabasser. Alors que les victimes attaquées se défendaient, les miliciens du parti au pouvoir ont appelé des renforts pour les aider à tabasser les membres du CNL.

Sos-Torture/Burundi note la violence des coups ayant entraîné la mort des victimes. En plus de M. Nizigiyimana mort mardi, son compagnon également victime de bastonnade a succombé la veille. Sos-Torture/Burundi note aussi la

complicité flagrante de la police dans ces crimes. La police a en effet décidé d'incarcérer la victime des coups, au lieu de l'évacuer dans un hôpital pour des soins. Les miliciens imbonerakure n'ont pas été arrêtés bien que M. Nizigiimana ait identifié leur leader lors de l'agression, en l'occurrence un nommé Shabani Nimubona.

- Des individus non identifiés ont assassiné Séverin Niyongabo dont le corps a été découvert sur la colline Nyavyamo, commune et province Bururi (sud du pays) le 24 avril 2019. Des proches rapportent que la victime était un enseignant de l'école primaire Nyavyamo. Il a reçu plusieurs coups mortels à la tête.

Sos-Torture/Burundi note que M. Niyongabo était introuvable depuis le 22 avril 2019 selon ses proches. La police de Bururi n'a identifié aucun suspect à ce jour.

2. Atteintes au droit à la liberté et à la sécurité physique

- Des membres de la milice imbonerakure ont passé à tabac Pierre Mushengezi et son frère à son domicile sur la colline Carubambo, zone Mugendo, commune Ntega, province Kirundo (nord du pays) le 18 avril 2019. Des témoins rapportent que les deux (2) frères ont dû se défendre, blessant un des miliciens agresseur nommé Daniel Mujambere. Les deux (2) frères attaqués à leur domicile sont des membres du parti d'opposition CNL du député Agathon Rwasa.

Sos-Torture/Burundi note qu'aucun des présumés agresseurs n'a été interpellé par la police de Ntega. Une chasse aux militants du CNL a par contre été engagée par les miliciens imbonerakure en représailles à l'un de leurs camarades blessés lors de l'attaque. Des proches des militants CNL rapportent que plusieurs membres de ce parti CNL vivent cachés de peur de ces représailles.

- Des agents de la police ont arrêté Rénovat dans la zone Nyange, commune et province Makamba (sud du pays) le 19 avril 2019. Des proches rapportent qu'il est un membre actif du parti d'opposition CNL (Congrès National pour la Liberté).

Sos-Torture/Burundi note une arrestation arbitraire, dont l'origine est une dispute entre M. Rénovat et des membres de la milice imbonerakure dans un bar.

- Des agents de la police ont arrêté Fidèle Kabura, Désiré Ndikumana et Éraste Nibigira au centre de la commune et province Makamba le 24 avril 2019. Des proches rapportent qu'ils sont tous les trois (3) membres du parti d'opposition CNL dirigé par le député Agathon Rwasa. Ils ont été arrêtés alors qu'ils rendaient visite à un autre militant de ce parti nommé Rénovat incarcéré au cachot de police de Makamba (voir point précédent).

Sos-Torture/Burundi note des arrestations arbitraires de membres de l'opposition. La décision de les incarcérer émane du gouverneur de Makamba Gad Niyukuri. Les trois (3) hommes ont été relâchés en début de soirée le même jour, avec obligation de se présenter au bureau du gouverneur qui décidera de leur sort (rester libres ou incarcération). Sos-Torture/Burundi note un abus de pouvoir et une violation de la loi, un gouverneur ne pouvant pas se substituer au parquet ou à la police judiciaire pour décider de la détention ou non de personnes. Cet acte démontre à nouveau le harcèlement dont sont victimes les membres du parti CNL.

- Des agents de la police ont arrêté Adrien Nzambimana sur la colline Mwange, zone Kizuka, commune et province Bururi (sud-ouest du pays) le 24 avril 2019. Des proches rapportent que M. Nzambimana est un membre actif du parti d'opposition CNL.

Sos-Torture/Burundi note une arrestation arbitraire visant un autre militant du parti CNL. Aucun motif n'a été donné lors de son arrestation.

Sos-Torture/Burundi note en outre que M. Nzambimana rejoint en prison quatre (4) autres militants du CNL détenus depuis plus de 3 semaines sans inculpation. Il s'agit de Jonathan Ntakirutimana, Éraste Havugiyaremye, Jean-Marie Bukuru et M^{me} Marie-Goreth Ntezukwigira arrêtés sur la colline Mibanda, zone Kizuka, commune et province Rumonge (sud-ouest du pays) le 4 avril 2019 (cfr rapport **Sos-Torture Burundi N°173** : http://sostortureburundi.org/wp-content/uploads/2019/04/SOS_Torture_Burundi_numero_173.docx).

3. La milice imbonerakure : Rançonnement et terreur contre la population à Makamba

Les membres de la milice imbonerakure s'attribuent tous les pouvoirs sur la vie des gens. Dans la plupart des cas, leurs motifs sont non seulement politiques mais également ethniques et leurs violations des droits de l'homme commis par ces miliciens restent impunis.

Le 24 avril 2019, ils ont tabassé une personne connue sous le nom de Sabiyumva sur la colline Jimbi, commune Kibago, province Makamba (Sud du pays). Selon les témoins, des insultes à connotation ethnique lui ont été proférées avant d'être battu. C'est la victime qui a été incarcérée au cachot du commissariat communal de Kibago, pour être relâchée le lendemain, sans que justice lui soit rendue. Les mêmes témoins font savoir que la police n'a procédé à aucune arrestation.

Le 25 avril 2019, dans la même commune de Kibago, province Makamba, les miliciens imbonerakure ont rançonné les gens qui étaient en train de prendre un verre dans un débit de boisson sur la sous colline Rwahirwa, colline Kibago. Selon les témoins, ces personnes ont été forcées de régler la facture de huit (8) miliciens imbonerakure et les sommant par la suite de payer une somme de cinq mille francs burundais (5000 Fbu) ou risquer d'être accusées de tenir une réunion clandestine en cas de refus. Ces miliciens étaient dirigés par Denis Ndereyimana, Radjab et Come.

Ce qui est le plus étonnant, certains habitants de la commune Kibago soulignent que les miliciens imbonerakure sont considérés par l'administration et la police comme un nouveau corps de sécurité. Ce qui ne fait que renforcer leurs pouvoirs et leurs capacités à commettre davantage d'abus en toute impunité.



SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situés à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat du Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.

SOS-TORTURE